

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
4 NOVEMBRE 2015**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la
Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations
le 4 novembre 2015, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Jean François Delisle	maire
Nicola Ranieri	cons. au poste no: 1
Charles Auguste Côté	cons. au poste no: 2
Marielle Ménard	cons. au poste no: 3
Marc Gravel	cons. au poste no :4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Était absente de l'assemblée :

Fatima Hamadi	cons. au poste no: 6
----------------------	-----------------------------

**Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à
l'effet contraire de sa part.**

**Tous les membres du conseil ont été signifiés de la convocation de
cette assemblée.**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 16 h 08 par monsieur Jean François Delisle,
maire.

Mot de bienvenue du maire

Adoption de l'ordre du jour

358-11-2015

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par
monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter
l'ordre du jour :

Mot de bienvenue du maire
Adoption de l'ordre du jour
1. Grief de Gérard Michauville
2. Ponton
3. Entente intermunicipale avec Saint-Donat
Période de questions
Levée de l'assemblée

1. Grief de Gérard Michauville

359-11-2015

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à la
majorité, madame Marielle Ménard, conseillère étant dissidente, de
mandater Me Manon Dagenais, avocate de la firme Marceau, Soucy,
Boudreau, avocats dans le cadre du grief de monsieur Gérard Michauville,
conformément à l'offre du service du 26 octobre 2015.

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
4 NOVEMBRE 2015**

2. Ponton

Cette rubrique est reportée.

3. Entente intermunicipale avec Saint-Donat

Cette rubrique est reportée.

**Période de questions
Levée de l'assemblée**

360-11-2015

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée. Il est 16 h 18.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

**Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la
Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office,
que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses
autorisées dans ce procès-verbal.**

**Jean F. Delisle,
Maire**

**Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier, directeur général**